

Le gouvernement provisoire

L'administration symbolique du commissaire Moerenhout et des lieutenants de vaisseau Reine et de Campagna n'accomplirent pas sur le gouvernement de Pomare, mais s'aliéna les résidents européens de Papeete en tentant de percevoir les droits de licence de vente au détail des alcools et en poussant les *mutoi* à empêcher la contrebande. Plus grave encore, un navire de guerre britannique, le *Talbot*, commandé par Sir Thomas Thompson, refusa en janvier 1843 de reconnaître le nouveau protectorat et salue le pavillon de Pomare et non l'ancien pavillon tahitien disposé en quartier sur le drapeau français. En février, les assises du protectorat reçurent un nouveau coup lors d'une réunion entre Thompson, Pomare, Moerenhout, les chefs et certains missionnaires, où fut soutenue la thèse selon laquelle les signatures avaient été obtenues sous la contrainte. Tati et Utani retirèrent leur soutien à Moerenhout et son petit groupe d'alliés français. Enfin Pomare entreprit d'écrire à la reine Victoria et au contre-amiral Thomas, commandant les forces navales britanniques à Valparaíso, pour réclamer l'intervention de la Grande-Bretagne.

Retour du consul Pritchard et de l'amiral Dupetit-Thouars

La détérioration des rapports franco-tahitiens se trouva aggravée par le retour de Pritchard en février 1843, en même temps que le commandant Toup Nicolas. Tous deux contestaient la validité du protectorat et refusèrent de coopérer avec les tribunaux consulaires. Ensemble ils encouragèrent vivement Pomare à croire que son indépendance allait être restaurée. Il fallut attendre la fin de 1843 et l'année suivante pour que les ordres du Foreign Office et de l'Amirauté parvinrent de Londres à Valparaíso, notifiant à Thomas, et donc à Pritchard, que les changements intervenus dans le gouvernement de Tahiti devaient être respectés. Entre-temps Pomare avait reçu des mains de Nicolas un pavillon personnel qu'elle fit flotter au mépris des ordres du gouvernement provisoire ; Pritchard importait une nouvelle monnaie de bronze et conseillait à Pomare de lui donner cours légal ; d'importantes affaires de terres furent franchées avec l'assentiment de Pritchard et de Nicolas. Dans l'ensemble, le gouvernement provisoire fut réduit à l'impuissance pendant un an, et les officiers de marine français de passage étaient convaincus qu'il serait bientôt complètement supprimé.

Cet état de choses prit brusquement fin le 1^{er} novembre 1843 quand Dupetit-Thouars, arrivant une nouvelle fois des Marquises, annonça la ratification française du traité de protectorat et l'arrivée imminente du gouverneur Bruat. Pomare ne voulut pas abaisser son pavillon, et Pritchard refusa de reconnaître le protectorat. En conséquence, Dupetit-Thouars agit de sa propre initiative et annexa Tahiti, hissant les couleurs françaises le 6 novembre avec salves d'honneur.

Pritchard se retira dans son consulat et Pomare se réfugia à bord du *H.M.S. Basilisk*, commandé par le lieutenant Hunt, en rade de Papeete. Une fois de plus l'attitude d'officiers de marine anglais fut déterminante, lorsque le commandant Tucker du *H.M.S. Dublin* refusa également de reconnaître le changement de gouvernement en janvier 1844 et donna à Hunt l'ordre de prêter assistance à la reine Pomare.

Les causes du conflit

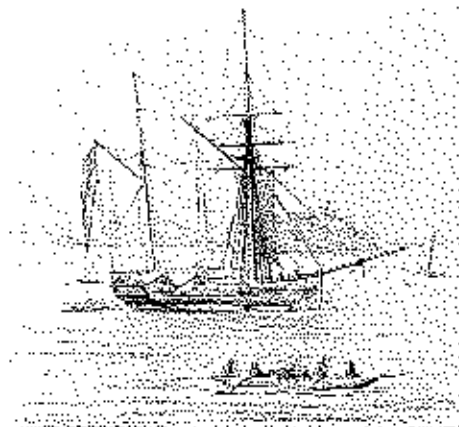
Bruat arriva juste à temps pour participer à l'annexion par Dupetit-Thouars et se retrouva installé dans la résidence de Pomare, à la tête de plus de mille hommes et de quatre navires de guerre. Ses objectifs immédiats furent de construire des casernements pour ses troupes et de faire la conquête de Pomare et des chefs en les soustrayant à l'influence de la Marine et des missionnaires britanniques, conformément à la politique des gouvernements de Londres et de Paris. Ces deux entreprises l'accaparèrent jusqu'à ce qu'éclatât, en mars 1844, une insurrection provoquée par la confiscation de terres et la perte de confiance d'un grand nombre de chefs influents. Bruat avait confirmé, en janvier 1844, les titres de la plupart des chefs des districts, mais, Pomare refusant toujours de coopérer, il devait, comme Moerenhout, agir par l'intermédiaire du régent Paraita. Pomare, de son refuge à bord du *Basilisk*, entretenait des liaisons constantes avec les districts et les conjurait de rester calmes en attendant que la Grande-Bretagne agisse. Des lettres interceptées convainquirent Bruat qu'il existait une conspiration menée par les missionnaires, et il menaça de s'emparer des terres de la reine.

À partir de la mi-janvier 1844, une série



L'arrestation de Pritchard par les soldats français, telle que l'imagine *The Illustrated London News*. Cette gravure, bien propre à enflammer les esprits anglais contre la présence française en Polynésie, contribua à lancer "l'affaire Pritchard". Il est indéniable cependant qu'en arrêtant le consul anglais, le tougoureux commandant d'Aubigny dépassait ses pouvoirs. La France dut présenter ses excuses au gouvernement britannique. Mais Pritchard fut quand même expulsé en direction du Chili.

d'arrêts ordonna la saisie de la demeure de la reine et de terrains destinés à établir les camps de l'Uranic et de l'Embuscade ainsi que l'ilot de Motu Uta dans la rade de Papeete. La procédure se poursuivit toute l'année, sans compensation, jusqu'à ce que la plus grande partie du bord de mer et du centre de la rade ait été accaparée par la nouvelle administration. La vallée de la rivière Tipac, qui appartenait à Pomare, fut également saisie pour devenir le site du village de Sainte-Amélie : elle englobait des terrains que certains colons européens louaient à leurs propriétaires tahitiens. On tenta en octobre 1845



Le *Basilisk*, kech anglais commandé par le lieutenant H.S. Hunt, au bord duquel la reine Pomare Vahine IV va chercher refuge dans la nuit du 30 au 31 janvier 1844. Elle gagne ensuite un autre navire anglais, le *Crayford*, qui la conduit aux îles Sous-le-Vent. Cette protection britannique conforte la reine dans sa position intransigeante à l'égard du Protectorat.

À gauche - J. Toup Nicolas, commandant la *Vindictive*, reconduit à Tahiti le consul de Grande-Bretagne, G. Pritchard. Ce retour et l'attitude partisane de Toup Nicolas allèrent à l'origine de la tension entre Pomare Vahine IV et le gouvernement provisoire français.



de réglementer les formalités de ces confiscations par une combinaison de codes tahitiens et français relatifs aux ventes et locations de terre. De nouvelles confiscations furent effectuées à Taravao en février et mars 1844 pour construire un fort gardant la péninsule de Taïarapu, tandis que deux fortins étaient



Le capitaine de vaisseau Armand-Joseph Bruat (1798-1855), gouverneur des îles Marquises, commissaire du roi auprès de la reine Pomare Vahine IV, se trouve en position difficile lorsque son

supérieur, Dupetit-Thouars, qui a agi avec beaucoup de maladresse, quitte Tahiti en effervescence. Bruat prend les mesures militaires qui s'imposent face aux "insurgés" polynésiens.

établis sur les hauteurs dominant Papeete.

Si mineurs qu'ils fussent, ces exemples d'aliénation de terre soulevèrent l'hostilité générale, surtout parmi les chefs apparentés à la reine. De nouvelles interceptions de lettres de Pomare entraînent l'emprisonnement de six chefs sur l'*Embassade*, en mars 1844. Des rumeurs sur un rassemblement de "rebelle" à Papara inquiètent tellement Bruat qu'il proscribit Terai, chef d'Atimaono, Pitomai, chef de Papeari pour Atiau Vahine, Fare'au, chef de Mataiea, et Teaviri, juge tahitien. Leurs propriétés étaient menacées de saisie et les districts les abritant devaient être punis d'amende. Pomare conseilla aux chefs bannis de se réfugier dans la montagne, mais elle ne pronait pas encore de recourir à la force. Bruat ne réussit pas à capturer ces meneurs et partit surveiller la construction du poste de Taravao. Pendant son absence, le commandant d'Aubigny s'alarmant de rumeurs concernant des mouvements de troupes tahitiennes derrière Papeete arrêta Pritchard qui fut d'abord enfermé dans un des fortins des collines puis remis le 8 mars à Gardon, commandant du navire de guerre britannique *Cormorant*, et expulsé.

Le tumulte international provoqué par l'expulsion de Pritchard ne changea pas en réalité l'acceptation du fait par Londres ni l'intention française d'indemniser le consul par la suite. Plus grave était la situation à Tahiti même, en 1844. Les alliés des Français étaient réduits à quelques-uns des principaux chefs : Tati, Hitoti, Paraita, le juge Tairapa et le chef de Moorca, Hapoto. Alors l'opposition conduite par Pomare et sa famille commença

à mobiliser la plus grande part de la population, pour résister à une administration coloniale qui confisquait les terrains et pouvait encore, espérait-on, être forcée à repartir.



Ci-dessus : Soldat tahitien servant sous les ordres du régent Paraita aux côtés des troupes françaises. Ces volontaires apportèrent une aide décisive lors de la dernière bataille de la Fautaua. Dessin original de F. Marant-Boissaveur.

En haut : Paraita (1787-1865) se montre partisan des Français tout au long du conflit qui oppose l'armée française aux "rebelle". Il signe avec Hitoti, Tati, Paofai et Utami la demande de protectorat de 1842. Après la proclamation de la déchéance de Pomare Vahine IV, il assure les fonctions de régent. Lors de la guerre de 1844-46, il combat avec bravoure aux côtés des soldats français. Dessin original de F. Marant-Boissaveur.

Proclamation du Protectorat à Tahiti. Le 10 septembre 1842, le pavillon est salué de 21 coups de canon par les navires présents dans la rade, tandis qu'à terre retentit la musique militaire. Dessin original de M. Radiguet.

